

Votation avec inscription des noms: — (suite)

Décisions de l'Orateur, Appels de: — (fin)

A la suite d'un appel de M. Balcer, maintien (pour: 108; contre: 107) de la décision de l'Orateur déclarant que, suivant les décisions rendues par ses prédécesseurs, on ne peut interjeter appel d'une décision relative à la question d'urgence du débat au sujet d'une demande d'ajournement (faite par M. Balcer, en l'occurrence), 139-140. — (Le mercredi 26 juin 1963).

Ajournement des travaux de la Chambre:

Maintien (pour: 205; contre: 13) de la décision rendue par l'Orateur concernant la demande d'ajournement des travaux de la Chambre jusqu'à ce que les droits et privilèges de tous les députés de la Chambre soient reconnus, faite par M. Grégoire, décision dont il a fait appel, 426-427. — (Le mercredi 9 octobre 1963).

Bills d'intérêt public d'initiative parlementaire:

A la suite d'un appel de M. Thompson, maintien (pour: 134; contre: 28) de la décision concernant l'irrecevabilité du Bill C-19, Loi créant le poste de commissaire parlementaire, 195-196. — (Le jeudi 11 juillet 1963).

Déclarations ministérielles:

A la suite de l'appel de M. Grégoire, maintien (pour: 192; contre: 26) de la décision rendue par l'Orateur au sujet du statut de M. Caouette qui avait voulu faire des observations au sujet d'un rapport ministériel, 424-425. (Le mercredi 9 octobre 1963).

Privilège, Questions de:

Appel de M. Grégoire à la suite de la décision de l'Orateur déclarant qu'il n'y avait pas matière à poser la question de privilège en proposant de donner instruction au comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau de remplir certains engagements de ministres en rapport avec les Bills C-83 et C-84: résultat du vote: pour: 106; contre: 106, 621-622. (L'Orateur proclame le maintien de sa décision, vu qu'elle n'a pas été rejetée). — (Le mercredi 4 décembre 1963).

Maintien (pour: 116; contre: 100) de la décision rendue par l'Orateur estimant qu'il n'y a pas de prime abord question de privilège dans la motion de M. Nielsen demandant de renvoyer au comité permanent des privilèges et des élections les questions soulevées et la déclaration faite par l'Orateur au sujet de la liste de conseillers du ministre des Postes, décision dont il a fait appel, 478-479. — (Le mercredi 23 octobre 1963).

Maintien (pour: 92; contre: 73) de la décision rendue par l'Orateur voulant qu'il n'y ait pas matière à première vue à poser la question de privilège en proposant que le gouvernement fasse connaître la teneur du rapport de R. Dixon-Speas relatif à l'exploitation économique d'Air-Canada, proposition faite par M. Knowles et décision dont il fait appel, 559-600. — (Le vendredi 29 novembre 1963).

Séances de la Chambre:

A la suite de l'appel de M. Churchill, maintien (pour: 101; contre: 88) de la décision rendue par l'Orateur concernant l'irrecevabilité de la proposition d'amendement à la motion relative à la modification de l'heure de l'ajournement de la séance durant le débat sur la résolution afférente aux crédits provisoires, 414-415. — (Le lundi 7 octobre 1963).

Décisions de l'Orateur suppléant, Appel de:

Subsides, Motions visant les:

Appel de M. Grégoire à la suite de la décision de l'Orateur suppléant relative à l'irrecevabilité de la proposition de sous-amendement de M. Caouette à l'amendement de M. Churchill relatif à la 4e motion du ministre des Finances visant les subsides: non-maintien de la décision (pour: 83; contre: 85), 493. — (Le lundi 28 octobre 1963).

A la suite d'un appel de M. Douglas, maintien (pour: 158; contre: 14) de la décision concernant l'irrecevabilité de sous-amendement, 161-162. — (Le mardi 2 juillet 1963).

Décisions du président du comité plénier, Appels de:

Bills d'intérêt privé émanant du Sénat:

Bill S-7, Loi constituant en corporation le Bureau des examinateurs en pharmacie: à la suite de l'appel de M. Caouette, confirmation (pour: 188; contre: 12) de la décision relative à l'irrecevabilité de la proposition d'amendement de M. Grégoire à l'article 1 du bill, 615-616. — (Le mardi 3 décembre 1963).

Bills d'intérêt public d'initiative parlementaire:

Bill C-90, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise: à la suite de l'appel de M. McIntosh, confirmation (pour: 113; contre: 66) de la décision relative à l'irrégularité de la proposition d'amendement de l'article 6 du bill, 306. — (Le mardi 30 juillet 1963).